



Surfaces désinfectant

Désinfectant de surfaces avec effet anti-odeur

Désinfectant bactéricide, fongicide, sporicide et tuberculocide pour les surfaces propres ou sales pour milieu médical et hospitalier, paramédical, institutionnel, tertiaire, hôtellerie, salles de sports et vestiaires, pour les sanitaires, les salles de bains ainsi que pour les jouets d'enfants. Bactéricide selon les normes EN 1276, EN13697 et EN13623. Fongicide selon les normes EN 1650 et EN13697. Sporicide selon la norme EN 13704 et EN 13697. Bactéricide et Fongicide selon la norme EN16615 (avec action mécanique par exemple essuyage). Tuberculocide selon les normes EN 14348 et EN 14563. Voir au verso pour plus de détails sur les normes. Effet anti-odeur. Produit testé par un laboratoire spécialisé.

CONSEIL D'UTILISATION

Pour le secteur médical, du fait d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces rentrant en contact avec les patients/ personnel soignant ou les surfaces fréquemment touchées par différentes personnes.

Appliquer uniformément le produit par pulvérisation et en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces restent humides au moins pendant le temps de contact requis (si nécessaire répartir le produit avec un chiffon humide).

Pour le secteur médicales et les activités sporiques et tuberculocides, nettoyer soigneusement les surfaces puis rincer à l'eau potable avant l'application du produit.

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L,
carton de 6 pulvérisateurs de 750 ml.

DONNEES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide incolore
- pH : 3,3 - 4,3
- Densité : 1,01 - 1,03

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Porter des gants de protection.

Ne pas utiliser en association avec d'autres produits, sinon il perdrait son efficacité désinfectante.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

SÉCURITÉ SELON FDS

Irritation oculaire, catégorie 2.

PRODUIT BIOCIDÉ TP 2

Désinfectant : sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. Substances actives biocides : Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1) à 7,44 % m/m (74,40 g/Kg).

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit, le conserver dans son emballage d'origine muni d'un évent de sécurité ou bouchon de dégazage, et ne pas réutiliser l'emballage vide. Stocker à l'abri du froid, de la lumière et de la chaleur à température comprise entre 5° et 30°C. En cas de dépassement de la Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP) du peroxyde d'hydrogène, le port d'un équipement de protection respiratoire est impératif. L'application combinée avec un autre produit n'est pas prévue.

Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

03-07-23 Ind. 3

N°AMM : FR-2019-0076



Propriétés microbiologiques

Surfaces désinfectant

NORME EN 1276

en conditions de propreté
Bactéricide

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa
Listeria monocytogenes
Salmonella typhimurium

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 13697

en conditions de propreté
et de saleté Bactéricide

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa
Listeria monocytogenes
Salmonella typhimurium

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 16615

en conditions de propreté
Bactéricide

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa
Listeria monocytogenes
Salmonella typhimurium

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 1650

en conditions de propreté
Fongicide

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 13697

en conditions de propreté
et de saleté Fongicide

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 16615

en conditions de propreté
Fongicide

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 14348

en conditions de propreté
Tuberculocide

SOUCHES

Mycobacterium terrae

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 120 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 14563

en conditions de propreté
Tuberculocide

SOUCHES

Mycobacterium terrae

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 60 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 13704

en conditions standard
Sporicide

SOUCHES

Bacillus subtilis

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 60 min

EFFICACITE (pur)

NORME EN 13697

en conditions de propreté
Sporicide

SOUCHES

Clostridium sporogenes
Bacillus subtilis
Bacillus cereus

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 60 min

EFFICACITE (pur)

Dans le domaine médical (toutes surfaces qui n'entrent pas en contact direct avec les patients) ces normes sont applicables en condition de propreté.